



I- Contexte général

L'ampleur des situations de pauvreté et la croissance des inégalités demeurent préoccupantes et insuffisamment prises en compte par nos dirigeants tant au niveau européen qu'au niveau national.

Nous avons salué les propositions du Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, lorsque, en début de son mandat, il avait souhaité doter l'Union européenne d'un triple A social. Force est de constater que peu d'actions concrètes ont été prises pour que nous puissions être satisfaits. Certes, le Socle européen des droits sociaux a été adopté à l'unanimité des 27 Etats membres lors du Sommet social de Göteborg, le 17 novembre dernier. Nous nous en sommes réjouis mais ce texte reste un catalogue de bonnes intentions et aucune initiative, ni réglementaire, ni législative, n'a été prise depuis. L'arrivée, à la tête de plusieurs pays de l'Union de gouvernements populistes et d'extrême droite nous fait craindre un recul sur les valeurs de solidarité que défend EAPN et en particulier sur la question des migrants. Les élections européennes du printemps prochain devraient être l'occasion d'affirmer haut et fort ces valeurs.

Le changement de majorité en France s'est traduit par le refus du nouveau gouvernement de reconduire le plan quinquennal de lutte contre la pauvreté qui arrivait à échéance en 2017. Celui-ci est remplacé par une stratégie de lutte contre la pauvreté des enfants, des jeunes et de leurs familles dont la préparation est confiée à un délégué interministériel, placé auprès du Premier ministre. Au cours d'un entretien d'une heure avec celui-ci, Olivier Noblécourt, le 30 janvier, je lui ai fait part de la préoccupation d'EAPN sur la persistance de la pauvreté en France et en Europe et sur la croissance des inégalités au sein de nos pays et entre eux. La concertation, organisée autour de 6 ateliers et de forums régionaux, s'est terminée le 15 mars 2018 lors d'une réunion de tous les acteurs au ministère de la santé et des solidarités.¹ La stratégie n'a, à ce jour, toujours pas été présentée.

II- Des actions concrètes.

En complément du rapport d'activités de notre secrétaire que je remercie une nouvelle fois pour la qualité et la rapidité des comptes-rendus de nos réunions, j'insisterai sur quelques points :

- Le fonctionnement d'EAPN. Je n'ai pas réussi au cours de ces deux ans de présidence à obtenir des moyens supplémentaires. Mes démarches auprès d'éventuels financeurs publics ou privés n'ont pas abouti. Je vais solliciter la Ministre des Affaires européennes qui, à la veille des élections, pourrait être sensible aux difficultés d'un des rares réseaux européens de lutte contre la pauvreté actif en France. Ce n'est pas notre rattachement à l'UNIOPSS, depuis la création d'EAPN France qui pose problème.

¹ <http://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/strategie-pauvrete/>

Au contraire, l'UNIOPSS nous apporte un soutien logistique dont nous ne saurions, à l'heure actuelle, nous passer. Je rencontre le 31 mai prochain le Président et directeur de l'UNIOPSS et je vous ferai part de cet entretien à l'occasion de notre AG. J'ai participé à 2 table-rondes sur l'Europe sociale lors du Congrès à Tours les 4 et 5 avril. J'ai rencontré le Président de MOUVES, le Mouvement des entrepreneurs sociaux, le 2 mai dernier.² Si le Conseil en est d'accord nous pourrions adhérer à ce réseau pour une cotisation annuelle de 120 €.

L'arrivée d'une stagiaire de Sciences Po, le 23 juillet, pourrait nous apporter un peu d'oxygène.

- Les deux principaux dossiers portés par EAPN France ont été, comme le rappelle Michel, EMIN2 et le groupe de travail sur un le droit à l'alimentation.
Je tiens à remercier tout particulièrement Jean-Pierre Bultez pour la qualité du travail de coordination du chantier EMIN2. Nous avons pu répondre présent à EAPN Europe sur la mobilisation souhaitée sur la question importante des minima sociaux en France et en Europe. Merci aussi à toutes celles et tous ceux qui ont permis que le bus s'arrête successivement à Lille, Reims, Cessenon-sur-Orb, Perpignan et Taizé et qu'à chaque étape, des débats soient organisés. J'ai participé aux rencontres de Lille et Reims. La présentation que j'ai faite des minima sociaux en Europe figure en annexe.
Le groupe de travail sur un accès digne et durable à l'alimentation pour tous s'est réuni à plusieurs reprises et a arrêté une position qui a été présentée lors de la réunion d'IPES Food à Bruxelles les 29 et 30 mai derniers. Ce texte figure également en annexe. Sa rédaction a été permise suite à notre participation aux Etats généraux de l'alimentation auxquels nous avons participé au cours du deuxième semestre 2017 et à la réponse au questionnaire du Comité de la sécurité alimentaire mondiale coordonnée par Magali Ramel, en concertation avec Dominique Paturel.
- J'ai représenté EAPN France à la réunion du CNLE où Jean-Claude Barbier a présenté les observations de celui-ci au Programme national de réforme présenté par la Commission au Gouvernement français dans le cadre habituel du Semestre européen. Ce document figure également en annexe.
- Nous avons participé avec Richard et Jeanne aux instances d'EAPN Europe les 27, 28 et 29 octobre 2017 qui se sont conclues en présence de la Ministre irlandaise des affaires sociales.

Je tiens à présenter toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur à Jeanne Dietrich qui a donné naissance à une petite fille, Ella.

Je remercie aussi Olivier Marguery qui a accepté de suppléer Andrew Snitselaar à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Enfin, je remercie les membres du CA, et notamment Richard Delplanque et Michel Mercadié, ainsi que l'ensemble des membres d'EAPN France pour leur participation à nos travaux.

Annexes :

- *Les minima sociaux en Europe*
- *Note d'EAPN France sur le droit à l'alimentation.*
- *Réponse du CNLE au PNR*

² <http://mouves.org/>